



Doc. 16023

03 juillet 2024

Établir une coopération plus étroite avec la Mongolie

Proposition de résolution

déposée par M. Markus WIECHEL et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis 75 ans, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est le phare de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit dans le monde.

Plusieurs projets ont été lancés pour établir des contacts et des relations plus réguliers avec beaucoup d'États non-membres et d'entités autonomes en Europe et au-delà. Ainsi, des pays comme le Canada, Israël et le Mexique ont obtenu le statut d'observateur auprès de l'Assemblée.

Le Bureau de l'Assemblée peut accorder le statut d'invité spécial aux parlements d'États européens non-membres qui ont demandé à adhérer au Conseil de l'Europe, et l'Assemblée peut accorder le statut de partenaire pour la démocratie aux parlements d'États non-membres. Actuellement, les Parlements de Jordanie, du Kirghizistan, du Maroc et de Palestine bénéficient de ce statut auprès de l'Assemblée.

Un grand nombre de pays non européens ou d'entités autonomes ont participé au fil des ans aux conférences de l'Assemblée liées aux missions essentielles du Conseil de l'Europe et de son Assemblée. L'idée directrice est que les démocraties doivent se serrer les coudes pour défendre les valeurs essentielles.

L'Assemblée manque cependant de présence et d'échanges avec plusieurs pays démocratiques d'Extrême-Orient, bien qu'elle partage avec eux de nombreuses valeurs communes. Or, ces contacts sont pour le moins essentiels à l'heure où le monde risque de devenir plus autoritaire. Il est donc naturel que de nouveaux liens se nouent pour promouvoir des intérêts communs.

L'un de ces pays intéressants est la Mongolie, république démocratique à part entière, dotée d'un système parlementaire qui fonctionne bien et qui entretient des relations diplomatiques à part entière avec des institutions et des pays du monde entier. Le Parlement mongol, pour sa part, a déclaré qu'il souhaitait nouer des contacts préliminaires avec l'Assemblée dans le cadre de sa «politique étrangère de tiers voisin», y compris la possibilité d'adhérer à plusieurs traités ouverts du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée devrait étudier la possibilité de nouer des contacts avec le Parlement mongol.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ARENT Iwona, Pologne, CE/AD
GEVORGYAN Armen, Arménie, CE/AD
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
HÖCHST Nicole, Allemagne, CE/AD
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
LATHAM Pauline, Royaume-Uni, CE/AD
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD
PERCY Andrew, Royaume-Uni, CE/AD
RUBINYAN Ruben, Arménie, PPE/DC
RUSSELL Simon, Royaume-Uni, CE/AD
SÁNCHEZ GARCÍA José María, Espagne, CE/AD
SAVICKAS Lukas, Lituanie, SOC
SCHOU Ingjerd Schie, Norvège, PPE/DC
SORBARA Francesco, Canada
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD
TISTYK Rostyslav, Ukraine, CE/AD
VELA Susanna, Andorre, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts